



Saint-Denis, le 13 mars 2020

Aux fidèles catholiques du diocèse de Saint-Denis,

Madame, Monsieur, Sœurs et Frères,

Depuis plusieurs semaines diverses mesures sont mises en oeuvre afin de ralentir la propagation du coronavirus. Ainsi, à compter du dimanche 1^{er} mars, premier dimanche de carême, nous avons pris des mesures concrètes afin d'éviter, lors des messes dominicales, les gestes qui favoriseraient le développement de l'épidémie en cours.

Depuis cette date, la situation ne cesse d'évoluer et Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre, vient d'annoncer aujourd'hui même l'interdiction de tout rassemblement supérieur à 100 personnes. Dans ces conditions il nous est impossible de maintenir nos messes dominicales qui seront donc suspendues à compter de ce samedi 14 et dimanche 15 mars et ce, jusqu'à nouvel ordre. Connaissant votre attachement à l'eucharistie dominicale je mesure le caractère douloureux de cette décision tout en étant persuadé que vous en comprendrez les raisons visant le bien de tous.

L'impossibilité de nous rassembler physiquement n'empêche nullement une communion spirituelle. Pour vivre celle-ci je vous invite, en famille ou avec quelques voisins, à méditer les lectures du dimanche, à suivre les offices religieux proposés par les radios ou chaînes télévisés et, bien sûr, à prier pour les malades et ceux et celles qui les soignent. Ainsi, en nous tournant vers le Seigneur, nous serons en communion les uns avec les autres

Sachez également que vos prêtres célébreront en privé la messe à toutes vos intentions et à l'intention de ceux et celles qui, à travers le monde, traversent l'épreuve de la maladie. Plus que jamais nous nous rappellerons que toute messe, même en l'absence de fidèles, est célébrée pour le salut du monde.

Les messes en semaine demeurent possibles avec la condition impérative de ne pas rassembler plus de cent personnes.

La célébration des baptêmes, des mariages et des funérailles devra également respecter la limite de cent personnes.

Les rencontres de catéchèse et d'aumôneries sont également suspendues.

Les mouvements d'Eglise sont appelés à suivre les mêmes consignes.

Personne ne connaît à la date d'aujourd'hui la durée de ces décisions. Ayons à cœur de vivre ce temps dans l'espérance. L'oraison d'ouverture de la messe « Pour toute détresse » peut nous y aider :

« Dieu qui est notre force dans la faiblesse et notre consolation dans la misère, relève l'espérance de ton peuple : qu'il sorte grandi de ses épreuves, et reprenne souffle en ton amour ».

Continuons de vivre ce temps de carême dans la foi, l'espérance et la charité.

En ce moment d'épreuve je vous assure de ma communion de prière et de mon entier dévouement.

+ Pascal Delannoy
Evêque de Saint-Denis-en-France